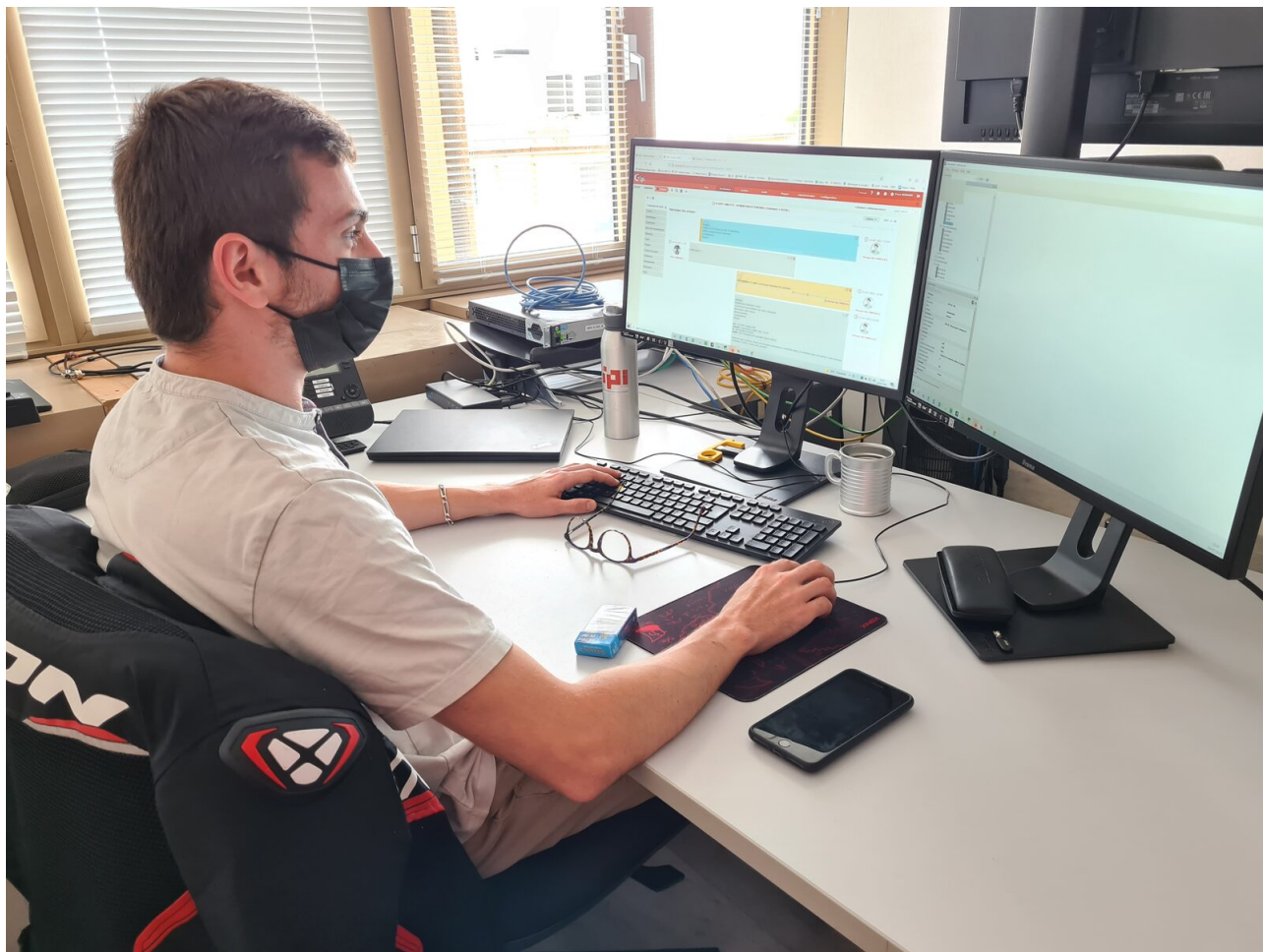


Apprentissage et PEC : la Ville de Colomiers soutient l'emploi



A partir du mois de septembre, **la Ville de Colomiers accueillera 7 jeunes apprentis et 2 agents en contrat Parcours emploi compétences** : deux dispositifs qui permettent à la Ville de soutenir l'emploi tout en garantissant une formation aux jeunes recrues.

*"En tant que collectivité territoriale, il nous semble nécessaire de **mobiliser différents dispositifs pour soutenir la formation et l'emploi des jeunes**. Cette action vient en complément du travail que nous menons quotidiennement aux côtés de nos partenaires pour accompagner les Columérines et les Columérins les plus éloignés de l'emploi",* explique Mme Karine Traval-Michelet, Maire de Colomiers et Vice-Présidente de Toulouse Métropole

Apprentissage

Dès 2014, la Ville de Colomiers avait ainsi mené une première expérience d'apprentissage en recrutant un apprenti électricien. Forte de ce parcours, la Ville a ensuite lancé le recrutement de 7 apprentis en 2016, dont deux éligibles au Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique. Ils ont été formés et sont intervenus dans différents

domaines : informatique, espaces publics, restauration, maintenance des bâtiments...

Dès cette rentrée 2021, nous avons acté le recrutement de sept nouveaux apprentis en faisant le choix de secteurs où les recrutements sont en tension ou dans des métiers pour lesquels nous sommes régulièrement sollicités pour des contrats d'apprentissage

annonce Mme Karine Traval-Michelet.

Les apprentis interviendront dans différentes spécialités : agent de maintenance des bâtiments, auxiliaire de puériculture, accompagnant éducatif petite enfance (2 postes), magasinier, informaticien et mécanicien.

Parcours emploi compétences

Les Parcours emploi compétences (PEC) sont des dispositifs qui consistent à faciliter l'insertion professionnelle des personnes éloignées de l'emploi. Certains publics sont particulièrement ciblés par ce dispositif tels que les travailleurs handicapés ou les résidents des quartiers prioritaires de la ville.

"Le Parcours emploi compétences a ainsi pour objectifs de donner la possibilité aux bénéficiaires de développer des compétences, de leur faciliter l'accès à la formation et de leur permettre une insertion durable dans l'emploi par un accompagnement de l'employeur et du service public de l'emploi (Pôle emploi, Mission locale, Cap emploi)", détaille Mme le Maire.

Dans ce cadre, la Ville de Colomiers recrutera dès l'automne deux agents, respectivement sur les postes d'agent d'entretien des espaces verts et d'agent polyvalent alimentation et hygiène des locaux. Les contrats, d'une durée initiale de 12 mois, peuvent être renouvelés dans la limite de 24 mois.

Chaque apprenti et chaque agent en contrat PEC disposera d'un tuteur pour l'accompagner tout au long de son parcours au sein des services municipaux de la Ville Colomiers.

Votre contact

Dimitri Foltran

Direction de la communication

05 61 15 24 42

dimitri.foltran@mairie-colomiers.fr